

CONTACTS :

Nanterre, le 15 avril 2021

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59

Pierre SAINT-GAL

Chef de cabinet

Cabinet du maire et des élus

Pierre.SAINTGAL@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29 / 06 21 31 16 03

Décès d'un jeune nanterrien dans la nuit du 12 au 13 avril : la Ville de Nanterre condamne les violences et renouvelle son appel au calme.

Un jeune nanterrien âgé de 21 ans conduisant un deux roues motorisé est décédé dans la nuit de lundi à mardi dernier à la suite d'un accident survenu avec une voiture de Police. Face à ce drame, la Municipalité tient tout d'abord à faire part de son émotion et à adresser ses plus sincères condoléances à la famille de la victime, ainsi qu'à ses proches et ses amis.

La tristesse et le désarroi qui peuvent être ressentis légitimement quand un jeune trouve la mort dans de telles circonstances ne peuvent en aucun cas justifier les violences commises la nuit dernière dans certains quartiers. Les incendies volontaires, les dégradations, les tensions avec les forces de police, qui ont conduit à une vingtaine d'arrestations, ne sont pas acceptables.

La ville de Nanterre tient à rappeler que selon les informations qui lui ont été communiquées par les services de Police, les faits se sont déroulés dans la nuit du 12 au 13 avril. Un équipage en provenance du commissariat de Nanterre ayant été appelé pour intervenir dans le cadre d'une affaire de violences familiales, une voiture de police a quitté le commissariat et a logiquement emprunté la rue du 8 mai 1945 afin de se rendre sur les lieux de l'intervention. C'est au carrefour avec la rue des Venets, perpendiculaire à celle de la rue du 8 mai 1945, que l'accident s'est produit. Le conducteur du deux-roues ne se serait pas arrêté alors que le véhicule de Police venait de la droite et s'engageait dans l'intersection.

Une enquête, confiée au commissariat d'Asnières-sur-Seine, a été diligentée et la justice s'est saisie du dossier qui a été confié à la Procureure de la République des Hauts-de-Seine.

La Ville de Nanterre demande que dès que ce sera possible, la justice communique à la famille de la victime des éléments précis sur les circonstances de ce drame afin de confirmer qu'il s'agissait bien d'un accident.

La Ville invite par ailleurs tous les acteurs sociaux et associatifs à relayer un message d'apaisement en direction de la population, notamment auprès des jeunes. Dans des circonstances aussi dramatiques, chacun doit avant tout respecter le deuil de la famille de la victime.